



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2011

Dompierre sur Mer L'an deux mille onze, le mardi vingt septembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à vingt heures trente à la salle du Conseil Municipal, Espace Michel Crépeau, sous la présidence de Monsieur Michel Martial DURIEUX, Maire, d'après convocation faite le 13 septembre 2011.

Étaient présents : MM. Michel Martial DURIEUX, Yves SEIGNEURIN, Pierre DOUMERET, Annette CROUAIL, Alain VÉRINE, Ghislaine GARNIER, Pascal CORMERAIS, Christian RENVERSEAU, Guillaume KRABAL, Gabriel GUITTON, Dany CHEVENON, Denis THIBAudeau, Philippe MASSONNET, Émilie DE GUENIN-SABOURAUD, Danielle COUILLAUD, Christian DELCOURTE, Carolina SION, Damien LADEIRA DAS NEVES, Geneviève DUPONT, Jean-Jacques LASSALLE, Daniel GAUDIN, David CARON, Agnès BASSET.

Absents excusés ayant donné procuration : MM. Véronique RUSSEL à Ghislaine GARNIER, Philippe KOEHL à Denis THIBAudeau, Stéphane GANTIER à Guillaume KRABAL, Valérie PLAIRE à Pascal CORMERAIS, Géraldine MAUPILLIER à Agnès BASSET.

Absente : Mme Claudie RAMBAUD

Monsieur Philippe MASSONNET a été désigné secrétaire de séance.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 20 heures 45.

PRÉAMBULE : APPROBATION DU PRÉCÉDENT PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Constatant qu'aucune remarque ne lui a été adressée dans les délais prévus, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le procès verbal de la réunion du 5 juillet 2011.

Celui-ci est adopté À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

### ORDRE DU JOUR

#### 0 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION POUR LES MARCHES PUBLICS

MANDATS <sup>5</sup>				
OBJET	FOURNISSEUR	SERVICE DESTINATAIRE	DATE	MONTANT
Mission SPS Réhabilitation Presbytère	ATLANTIQUE COORDINATION	MAIRIE	12/05/2011	500,19
Lot 3 - Réhabilitation Presbytère	MUERTES SOCIETE NOUVELLE	MAIRIE	12/05/2011	987,69
Lot 6 - Réhabilitation Presbytère	ATELIER BLU	MAIRIE	12/05/2011	43 374,39
Lot 8 - Réhabilitation Presbytère	RATEAU CHAUFFAGE	MAIRIE	12/05/2011	22 046,46
Lot 9 - Réhabilitation Presbytère	RATEAU CHAUFFAGE	MAIRIE	12/05/2011	6 445,89
Lot 15 - Réhabilitation Presbytère	SCREG SUD OUEST	MAIRIE	12/05/2011	44 682,09
Lot 15 - Réhabilitation Presbytère	SCREG SUD OUEST	MAIRIE	12/05/2011	7 039,66
Activités Maison des Jeunes	PUY DU FOU	JEUNESSE	17/05/2011	101,80
Concert Jazz 30/04 et 1er mai	LA ROCHELLE DIXIE JAZZ	CULTURE	17/05/2011	2 000,00
Végétaux Rue de Rompsay	PEPINIERES ROUBERTY	ESPACES VERTS	20/05/2011	1 399,37
Lot 6 - Réhabilitation Presbytère	ATELIER BLU	MAIRIE	20/05/2011	24 621,72
Lot 8 - Réhabilitation Presbytère	RATEAU CHAUFFAGE	MAIRIE	20/05/2011	3 561,03
Lot 14 - Réhabilitation Presbytère	JKL EURL	MAIRIE	20/05/2011	594,35
Lot 14 - Réhabilitation Presbytère	JKL EURL	MAIRIE	20/05/2011	102,32
Lot 14 - Réhabilitation Presbytère	PLACEO	MAIRIE	20/05/2011	1 527,61
Lot 15 - Réhabilitation Presbytère	SCREG SUD OUEST	MAIRIE	20/05/2011	28 289,69
Lot 15 - Réhabilitation Presbytère	RAISON BRUNO	MAIRIE	20/05/2011	1 451,94
Lot 18 - Réhabilitation Presbytère	ABER ATLANTIQUE	MAIRIE	20/05/2011	2 790,59
Lot 18 - Réhabilitation Presbytère	ABER ATLANTIQUE	MAIRIE	20/05/2011	141,65
Lot 12 - Réhabilitation Presbytère	METAL NEO	MAIRIE	20/05/2011	10 199,89
Lot 12 - Réhabilitation Presbytère	METAL NEO	MAIRIE	20/05/2011	487,10
Extension réseau arrosage intégré	SCREG SUD OUEST	ESPACES VERTS	20/05/2011	3 965,22
Activités Pas sports avril	SPORT MECA SYSTEM	JEUNESSE ET SPORTS	23/05/2011	1 989,00

MANDATS				
OBJET	FOURNISSEUR	SERVICE DESTINATAIRE	DATE	MONTANT
Activités Maison des Jeunes	KARTING 79	JEUNESSE	23/05/2011	164,00
Activités Pas sports avril	FOOT IN LA ROCHELLE	JEUNESSE ET SPORTS	23/05/2011	90,00
Activités Maison des Jeunes	ASS DANSE PYRAMIDE	JEUNESSE	23/05/2011	375,00
Activités Maison des Jeunes	MAIRIE NIORT (PATINOIRE)	JEUNESSE	23/05/2011	28,05
Réfection sanitaires gymnase	CO 17 - FL RENOVATION	GYMNASSE	03/06/2011	1 271,35
Œuvre d'art	DONY ALAIN	CULTURE	03/06/2011	5 388,00
Motobineuse	ROCHEFORT MOTOCULTURE	ESPACES VERTS	17/06/2011	584,10
Branchement eaux usées Presbytère	CDA LA ROCHELLE	MAIRIE	17/06/2011	1 995,75
Travaux éclairage public Presbytère	SDEER	MAIRIE	17/06/2011	457,22
Réfection voirie Rue des Fleurs	EUROVIA	VOIRIE	17/06/2011	54 316,94
Escabeau	VAMA	SERVICES TECHNIQUES	17/06/2011	208,32
Imprimante Brother	BURO PRO	ECOLE P. PICASSO	20/06/2011	95,00
Meubles à chaussons	CAMIF COLLECTIVIT2S	ECOLE P. PICASSO	20/06/2011	535,81
Le Dompierrois n°51	IMPRIMERIE ROCHELAISE	COMMUNICATION	20/06/2011	3 571,56
Contrôle technique Réhab. Presbyt	CETE APAVE	MAIRIE	20/06/2011	825,24
ENGAGEMENTS				
OBJET	FOURNISSEUR	SERVICE DESTINATAIRE	DATE	MONTANT
Eclairage public Réhab Presbytère	SDEER	MAIRIE	06/05/2011	2 125,97
Réfection voirie Rue des Fleurs	EUROVIA	VOIRIE	12/05/2011	39 587,60
Activités Maison des Jeunes	LASER GAME 17	JEUNESSE	13/05/2011	108,00
Arrosage intégré terrain entraînement	GUY LIMOGES	STADE DE FOOTBALL	17/05/2011	16 574,17
Totems Hôtel de Ville	COFAMA	MAIRIE	24/05/2011	1 583,50
Activités Maison des Jeunes	MAIRIE PERIGNY (PLAMLUD)	JEUNESSE	24/05/2011	24,00
Voirie R. des Fontaines	EUROVIA	VOIRIE	24/05/2011	26 781,43
Voirie Rue du Stade	EUROVIA	VOIRIE	24/05/2011	6 533,75
Voirie Stade aménagement entrée	EUROVIA	VOIRIE	24/05/2011	6 533,75
Voirie Fief de Bel Air Tranche 1	EUROVIA	VOIRIE	24/05/2011	15 426,61
Voirie Fief de Bel Air Tranche 4	EUROVIA	VOIRIE	24/05/2011	15 108,47
Voirie Impasse du Château	EUROVIA	VOIRIE	24/05/2011	3 274,05
Voirie Rue de Romsay	EUROVIA	VOIRIE	24/05/2011	857,53
Aspirateur Hôtel de Ville	PROMENET 17	MAIRIE	27/05/2011	610,87
Matériel Informatique	SYNDICAT INFORMATIQUE	MDJ + GARDERIE	27/05/2011	1 487,89
Impression le Petit Dompierrois	IMPRIMERIE ROCHELAISE	COMMUNICATION	30/05/2011	1 116,76
Œuvre d'art	DONY ALAIN	CULTURE	03/06/2011	7 112,00
Fauchage accotements	ETA SALOMON	ESPACES VERTS	06/06/2011	11 248,38
Pare ballons city stade	OSE LOISIRS	JEUNESSE ET SPORTS	14/06/2011	3 833,18
Télévision LCD Maison des Jeunes	CARREFOUR	JEUNESSE	22/06/2011	489,00
Kinect pour x-box Maison des Jeunes	CARREFOUR	JEUNESSE	22/06/2011	149,00
Activités Maison des Jeunes	WEEK N'GO	JEUNESSE	28/06/2011	823,00
Activités Maison des Jeunes	KARTING 79	JEUNESSE	28/06/2011	384,00

\* Décision n°349-2011 du 17 mai 2011 - marchés conclu avec SARL GUY LIMOGES pour l'arrosage intégré du terrain d'entraînement de football pour un montant de 136 574,17 euros TTC

\* Décision n°50-2011 du 17 mai 2011 pour l'acquisition du mobilier pour le nouvel Hôtel de Ville pour un montant de 43 519,01 euros TTC

\* Décision n°51-2011 du 23 mai 2011 - marché conclu avec la société LUMIPLAN pour l'installation d'un panneau lumineux double face pour un montant de 20 842,69 euros TTC

\* Décision n°52-2011 du 25 mai 2011 portant délégation au maire pour ester en justice dans le cadre du recours en urbanisme engagé par M. GRIGNON

\* Décision n°53-2011 du 25 mai 2011 portant délégation au maire pour ester en justice dans le cadre du recours en urbanisme engagé par M. BABIN

\* Décision n°54-2011 du 26 mai 2011 portant avenant au contrat de location de copieurs conclu avec REPRO 17 suite à la mise en place d'un nouvel appareil à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Le nouveau prix trimestriel de location est fixé à 1 583,03 euros TTC

### I – INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de Madame Virginie KALBACH, Monsieur le Maire DECLARE installer Monsieur Damien LADEIRA DAS NEVES au sein du Conseil Municipal de Dompierre sur Mer et lui souhaite la bienvenue.

### II – SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ET CREATION D'UN POSTE DE CONSEILLER DELEGUE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix POUR, 4 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS :  
SUPPRIME le poste de 8<sup>ème</sup> adjoint devenu vacant suite à la démission de l'élu titulaire de cette délégation,

CREE un poste de Conseiller Municipal délégué à l'Environnement.

DIT que le nombre d'Adjoints est fixé à sept.

### III – DESIGNATION D'UN CONSEILLER DELEGUE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

ACCEPTÉ la désignation de Madame Emilie DE GUENIN-SABOURAUD, en qualité de Conseillère Municipale déléguée dans le domaine de l'Environnement.

### IV – MODIFICATION DU TABLEAU DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 7 ABSTENTIONS,

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> : A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011, le montant des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux délégués est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, fixé comme suit :

- ✕ 38 % de l'indice brut terminal 1015, l'indemnité du Maire (soit 1 444.56 euros brut par mois)
- ✕ 22 % de l'indice brut terminal 1015, l'indemnité du 1<sup>er</sup> Adjoint (soit 836.32 euros brut par mois)
- ✕ 15 % de l'indice brut terminal 1015, l'indemnité des autres Adjoints (soit 570.22 euros brut par mois)
- ✕ 11 % de l'indice brut terminal 1015, l'indemnité des Conseillers Municipaux délégués (soit 418.16 euros brut par mois),

Article 2 : L'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L. 2123-22 à L. 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 : Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice et payées mensuellement.

### V- DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Suite à la démission de Madame Virginie KALBACH, le Conseil Municipal procède, au scrutin secret, à l'élection d'un nouveau conseiller communautaire :

✦ Communauté d'agglomération de la Rochelle : 1 délégué titulaire

Sont candidates : Mme Emilie DE GUENIN-SABOURAUD et Mme Geneviève DUPONT

VOTANTS :	.....28.....
BLANCS ET NULS :	.....2.....
SUFFRAGES EXPRIMES	.....26.....
Mme Emilie DE GUENIN-SABOURAUD	20
Mme Geneviève DUPONT	6

Madame Emilie DE GUENIN-SABOURAUD ayant obtenu la majorité absolue, Madame Emilie DE GUENIN-SABOURAUD est désignée en qualité de déléguée titulaire à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Désormais, les cinq délégués titulaires représentant le Conseil Municipal de Dompierre sur Mer au sein du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle sont :

- ✗ Michel Martial DURIEUX
- ✗ Véronique RUSSEIL
- ✗ Guillaume KRABAL
- ✗ Philippe MASSONNET
- ✗ Emilie DE GUENIN-SABOURAUD

#### VI – MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

– DESIGNÉ au scrutin secret, les membres suivants appelés à siéger au sein des commissions suivantes :

Commission urbanisme : Y. SEIGNEURIN – C. RENVERSEAU – E. DE GUENIN SABOURAUD – P. KOEHL – D. GAUDIN

Commission Environnement (en remplacement de la Commission Développement Durable) : E. DE GUENIN SABOURAUD – D. CHEVENON – P. MASSONNET – D. LADEIRA DAS NEVES – G. DUPONT –

Commission Petite Enfance – Jeunesse : V. RUSSEIL – C. SION – C. RENVERSEAU – D. THIBAUDEAU – D. LADEIRA DAS NEVES – A. BASSET

Commission vie culturelle, communication, information : A. CROUAIL – G. KRABAL – D. CHEVENON – C. DELCOURTE – C. SION – G. DUPONT

Commission agriculture : P. MASSONNET – G. KRABAL – E. DE GUENIN-SABOURAUD – D. GAUDIN

Commission sports : P. CORMERAIS – V. PLAIRE – S. GANTIER – G. KRABAL – G. GUITTON – D. LADEIRA DAS NEVES – G. MAUPILLIER

#### VII – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Après vote à bulletin secret, le Conseil Municipal :

VOTANTS : .....28.....

BLANCS ET NULS : .....0.....

SUFFRAGES EXPRIMÉS .....28.....

A obtenu :

M. Yves SEIGNEURIN .....28.....

– DÉSIGNÉ M. Yves SEIGNEURIN en qualité de membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres.

Désormais, la Commission d'Appel d'Offres se compose comme suit :

- ✗ en tant que membres titulaires : Alain VERINE, Pierre DOUMERET, Pascal CORMERAIS, Denis THIBAUDEAU et David CARON,
- ✗ en tant que membres suppléants : Yves SEIGNEURIN, Guillaume KRABAL, Philippe MASSONNET, Véronique RUSSEIL et Daniel GAUDIN.

#### VIII – MODIFICATION DES REPRESENTATIONS MUNICIPALES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

DESIGNÉ au scrutin secret, les membres suivants appelés à siéger au sein des commissions suivantes :

- ✗ Commission permanente "aménagement de l'espace" de la CDA : délégué titulaire : Yves SEIGNEURIN – délégués suppléants : E. DE GUENIN-SABOURAUD – P. MASSONNET.
- ✗ Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées : délégué titulaire : Y. SEIGNEURIN – délégué suppléant : E. DE GUENIN-SABOURAUD
- ✗ Groupe de travail "gestion des déchets de la CDA" : délégué titulaire : P. MASSONNET – délégué suppléant : E. DE GUENIN-SABOURAUD
- ✗ Groupe de travail "Développement durable" de la CDA : délégué titulaire : E. DE GUENIN-SABOURAUD – délégué suppléant : Y. SEIGNEURIN
- ✗ Syndicat Départemental de Construction et d'Entretien de la Voirie des communes de la Charente Maritime : Electeurs : A. VERINE – P. MASSONNET – Y. SEIGNEURIN
- ✗ Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Rivière de Vaux : délégués titulaires : A. VERINE – P. MASSONNET – Délégués suppléants : E. DE GUENIN-SABOURAUD – A. BASSET
- ✗ Conseil d'Administration du collège : délégués titulaires : G. GARNIER – D. COUILLAUD
- ✗ Conseil d'Administration des "Amis de la Bibliothèque" : représentants : A. CROUAIL – D. CHEVENON – G. DUPONT.

#### IX – MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

APPROUVE la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, de la manière suivante :

- ✗ Suppression du libellé inscrit au 6<sup>ème</sup> alinéa du chapitre II -b) de l'article 4 des statuts relevant des compétences supplémentaires en matière d'aménagement de l'espace communautaire « perception de la taxe d'équipement, avec modalités de reversements éventuels selon délibération du Conseil Communautaire à la majorité des deux tiers »
- ✗ Pour le remplacer par le libellé suivant : « Institution et perception de la Taxe d'Aménagement et du Versement pour sous densité, avec modalités de reversements éventuels selon délibération du Conseil Communautaire à la majorité des deux tiers ».

INVITE Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

#### X – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE – AUTORISATION D'INSTITUTION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

DONNE SON ACCORD à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour instituer la Taxe d'Aménagement définie aux articles L. 331-1 à L. 331-34 du Code de l'Urbanisme en lieu et place de la Commune de Dompierre sur Mer.

Mais attire l'attention du Conseil Communautaire sur la difficulté à fixer le taux de la Taxe d'Aménagement tel qu'il compense les différentes taxes appelées à être remplacées dans l'article L. 331-2-4 du Code de l'Urbanisme (notamment la Taxe Locale d'Equipement (T.L.E.) et la Participation pour Raccordement à l'Égout (P.R.E.)).

L'accord favorable définitif à l'institution de la Taxe d'Aménagement pourra alors être émis par le Conseil Municipal de Dompierre sur Mer dès lors que les adaptations en cours de réflexion au niveau communautaire lui auront été communiquées.

#### XI – CESSION DE L'IMMEUBLE DE M. MAHIEUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS, CEDE à Monsieur Franck MOINET, domicilié à Dompierre sur Mer, les parcelles suivantes :

- Parcelle de terrain sise à Dompierre sur mer, 47 Grande Rue à Chagnolet (maison), cadastrée section BB n° 7, d'une superficie de 373 m<sup>2</sup>, pour un montant de 116 000 euros,
- Parcelle de terrain sise à Dompierre sur mer, Rue du Ruisseau à Chagnolet (garage), cadastré section BA n°232 d'une superficie de 47 m<sup>2</sup>, pour un montant de 19 000 euros.

DESIGNE Maître PASSARINI, Notaire à Bourgneuf, pour l'établissement de l'acte notarié correspondant.

DIT que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur et AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tout document nécessaire à ce dossier.

#### XII – EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE – PROGRAMME D'AMELIORATION VOIRIE 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser auprès de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes, un emprunt de la somme de 19 50 euros destinée à financer ces travaux d'amélioration de la voirie 2011 au taux de 3,11 % et dont le remboursement s'effectuera en 3 années, à partir de 2012, avec des frais de dossier de 50 euros.

#### XIII – DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET VILLE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Vu le Budget de la Ville,

ADOpte la Décision Modificative n°3 suivante au budget Ville :

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Fonction	Chapitre	Article
011	61521	412	Réfection terrains de sports	39 000,00					
011	61523	822	Entretien voies et réseaux	- 4 390,00					
011	6241	020	Transports de biens	2 800,00					
011	6247	020	Transports (déménagement HdV)	- 15 000,00					
65	657362	020	Subvention au CCAS	742,02	77	7713	20	Libéralités reçues (solde legs M. Mahleux)	742,02
022		01	Dépenses imprévues	- 22 410,00					
023		01	Virement à la section d'investissement	-					
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				742,02	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT				742,02
SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
<b>Opération 135 - Restaurant scolaire</b>									
21	2188	251	Armoire chauffante	598,00	024	024	251	Reprise armoire chauffante	598,00
<b>Opération 136 - Salles et foyer communaux</b>									
23	2313	40	Modulaire pour Centre Social	10 000,00					
<b>Opération 148 - Réhabilitation du Presbytère</b>					<b>Opération 148 - Réhabilitation du Presbytère</b>				
21	21568	020	Extincteurs HdV	843,00					
21	2184	020	Mobilier	46 000,00					
21	2188	020	Aspirateur	611,00					
23	2313	020	Construction	- 47 454,00					
041	238	020	Avances sur marchés	9 800,00	041	23	238	Remboursement avances sur marchés	9 800,00
020		01	Dépenses imprévues	- 10 000,00	021		01	Virement de la section de fonctionnement	-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT				10 398,00	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				10 398,00

#### XIV – CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE – CONVENTION 2011-2012 AVEC LA CAF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

ADOpte la convention et l'avenant n°2011-1 entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente Maritime et la commune de Dompierre sur Mer dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire pour l'année scolaire 2011/2012, dont un exemplaire de chacun des documents est joint à la délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à les signer ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

XV – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA POSTE POUR L'ILLUSTRATION D'ENVELOPPES PRE-AFFRANCHIES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

APPROUVE la convention de partenariat à passer entre la Commune de Dompierre sur Mer et la Poste, pour la commercialisation d'enveloppes illustrées pré-affranchies et dont un exemplaire est joint à la présente délibération et AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir ainsi que tout document afférent à cette affaire.

XVI – CONVENTION RELATIVE A L'UTILISATION DES LOCAUX DU COLLEGE PAR L'AMICALE DES PERSONNELS DU COLLEGE MARC CHAGALL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

ADOPTE la convention relative à l'utilisation des locaux dans les collèges en dehors des heures et périodes scolaires par l'Amicale des Personnels du Collège Marc Chagall pour l'année scolaire 2011/2012 et AUTORISE Monsieur le Maire à la signer ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

XVII – CONVENTION RELATIVE A L'UTILISATION DES LOCAUX DU COLLEGE PAR L'ASSOCIATION LA POMME EN FETE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

APPROUVE la convention à intervenir entre le Conseil Général de La Charente Maritime, la commune de Dompierre sur Mer et l'Association La Pomme en Fête, pour l'utilisation des locaux du collège Marc Chagall en dehors des heures et périodes scolaires, aux fins d'organisation de l'édition 2011 de la Fête de la Pomme, jointe à la délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toute pièce nécessaire à ce dossier.

XVIII – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LA POMME EN FETE POUR LE VILLAGE ASSOCIATIF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

APPROUVE la convention à intervenir entre l'Association La Pomme en Fête et la commune de Dompierre sur Mer pour l'organisation d'un Village Associatif à l'occasion de la Fête de la Pomme et dont un exemplaire est joint à la présente.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toute pièce nécessaire à ce dossier.

XIX – REGLEMENT INTERIEUR POUR L'UTILIATION DU PANNEAU LUMINEUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Vu le projet de règlement intérieur,

APPROUVE le règlement intérieur pour l'utilisation du panneau lumineux municipal, dont un exemplaire est joint à la délibération et AUTORISE Monsieur le Maire à le signer.

-----  
La séance est levée à 23 heures 30.

A DOMPIERRE-SUR-MER, le 26 septembre 2011,

Le Maire-Adjoint,

  
Yves SEIGNEURIN

Les délibérations du Conseil Municipal du 20 septembre 2011 sont disponibles pour une consultation en Mairie.